N°34 **Bulletin d'Informations Municipales de BARZUN** Juin 2013

Le mot du Maire

Chères barzunaises, chers barzunais

L'année 2013 sera une année où chacun se souviendra des évènements de toutes sortes qui la rythment :

- la crise
- les affaires en tout genre
- les maladies
- le chômage
- les intempéries et les catastrophes

Il faut plaindre toutes les personnes touchées par ces catastrophes dues à la météo et à la nature sans oublier nos agriculteurs qui en subissent les caprices toute l'année.

J'ai encore en mémoire les évènements de grêle qui ont sinistré 90% d'entre-nous, (toitures, bâtiments agricoles et autres, cultures, véhicules) le ***21 juillet 2004*** !
Neuf ans après, pour beaucoup d'entre nous, les souvenirs ressurgissent dès que le ciel s'assombrit…
Ce n'était pas comparable par rapport au désastre qui se passe actuellement près de chez nous.
Souhaitons à toutes ces victimes, le courage et la volonté nécessaires pour affronter le combat que représentent le nettoyage, les experts d'assurance, les travaux, etc…

La crise, au coeur des débats, continue. Pour le moment, elle n'a pas eu trop d'impact direct sur les affaires de la commune mais, en accord avec le conseil municipal, les dépenses, compte tenu du contexte, sont plus que jamais suivies de près.
Nous continuerons cependant, notre programmation annuelle optimale d'entretien de la voirie qui souffre à cause des intempéries. Ainsi, le projet d'aménagement du centre bourg est d'actualité et nous attendons avec impatience l'octroi des subventions nécessaires pour réaliser ces travaux. Ces investissements sont programmés dans le budget 2013.
La mise en place des « rythmes scolaires » dès la rentrée 2014 va devenir notre préoccupation première en matière d'organisation, de personnel et de finances.
Nous avons décidé de mettre en place 1 ou 2 emplois en « contrat d'avenir » pris en charge par l'Etat à 75% durant 3 ans en se projetant dans les années futures (besoins en personnel pour les rythmes scolaires notamment).
Par ailleurs, notre village participe avec trois autres communes (Livron, Labatmale, Espoey) à l'expérimentation conduite à l'échelon national, afin de recycler l'intégralité des emballages plastiques. Au nom de la collectivité, je tiens à vous remercier pour votre implication à cette initiative qui, on nous le dit, est satisfaisante pour notre commune.
A l'usage les containers jaunes sont parfois trop petits, mais vous pouvez tasser au maximum.
Comme d'habitude, je rendrai hommage à tout le travail réalisé par les associations et leurs bénévoles, avec une mention particulière pour les jeunes de moins de 15 ans qui ont gagné leur titre de ***« Champions Départementaux de Hand-Ball »*** en gagnant la finale contre l'équipe de Buros.

Bon été et bonnes vacances !

Maurice Minvielle
Maire de Barzun

Informations Municipales

BIBLIOTHEQUE :
Les travaux de la nouvelle bibliothèque s'achèvent. Le déménagement aura lieu courant juillet et l'inauguration certainement fin septembre. Le coût total des travaux et du mobilier s'élève à 68.198 € TTC. Nous avons été subventionnés pour un montant de 29.956 €
Ouverture des nouveaux locaux en septembre 2013 : les permanences auront lieu le mardi de 16h à 18h et le samedi de 10h à 12h

Gaston HÊCHES

GASTON HECHES

Lors de la cérémonie commémorative du 8 Mai, la commune de Barzun a honoré la mémoire de M. Gaston Hêches, ancien résistant de l'ombre de la guerre 39-45.

Celui-ci est né en 1900 dans la maison habitée au numéro 1 « Impasse de la Mairie ». En effet, la municipalité a choisi de donner cet illustre nom à cette impasse qui devient « Impasse Gaston Hêches ».

Tarifs cantine et Garderie 2013-2014

Il est décidé de ne pas augmenter les tarifs pour l'année scolaire 2013/2014 en ce qui concerne la cantine et la garderie.

Emplois d'Avenir

Le conseil municipal a décidé de mettre en place 2 contrats « Emploi d'Avenir » avec le concours de la Mission Locale, Pôle Emploi et l'IEBA (Insertion Emploi Béarn Adour) : un dans le domaine technique et l'autre pour l'entretien des bâtiments et les services. La Mission Locale/IEBA a retenu avec nous la candidature d'un jeune de 25 ans de Pontacq, de plus pompier bénévole qui répond aux critères des « Emplois d'Avenir ». Il s'agit de Jérémy Bengué, 25 ans, sans emploi.
Une Convention avec la commune de Livron permettra à ce jeune de travailler à Barzun ou à Livron 1 semaine sur 2. Coût pour chaque commune 225€ / mois durant 36 mois.
Nous sommes actuellement en pourparler avec les mêmes organismes pour donner une chance à un(e) autre jeune dans le domaine Entretien des bâtiments et services. Les critères étant : jeune de 16 à 25 ans sans travail, non diplômé.

RYTHMES SCOLAIRES Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a estimé indispensable de reporter l'application de cette réforme pour l'école de la Commune à la rentrée de septembre 2014. Nous avons considéré que cette réforme ne pouvait pas être mise en place sans une réflexion approfondie sur l'organisation et le financement de la demi-journée d'école supplémentaire. Il en est de même pour le temps périscolaire supplémentaire dégagé.

SECRETARIAT MAIRIE:
Le secrétariat de Mairie sera fermé pour congés annuels du lundi ***24 juin au*** dimanche ***7 juillet 2013 et les 19 et 21 août 2013.***
Comme l'an passé le secrétariat sera ouvert en juillet et août (sauf congés annuels) tous les mercredis matins au lieu et place du samedi matin.
Dès septembre, l'ouverture alternée des mercredis et samedis reprendra normalement.

TRAVAUX
Malgré une légère hausse des taxes **(+1%)**, la commune envisage de réaliser en 2013 et 2014 de nombreux travaux :

a) Travaux Lavoir
L'opération de rénovation du lavoir de Barzun avec des bénévoles venant de plusieurs pays (Italie, Espagne, Corée, Russie) est calée. Des bénévoles barzunais se sont fait connaître. Les bénévoles étrangers arriveront en train à la gare de Lourdes le vendredi 2 août. Le chantier durera 3 semaines, logés sur place et encadrés par 2 animateurs de l'association nationale Concordia.
Le conseil municipal, le CCAS et des Associations barzunaises mettront tout en œuvre pour accueillir comme il se doit ces bénévoles et montrer qu'à Barzun l'hospitalité n'est pas un vain mot.

b) Travaux centre-bourg / Place de la Mairie / Eglise :

- Refonte, embellissement, cheminement, mise aux normes handicapés et création de places parking sur la place du village et devant église. Ces travaux de sécurisation de la place de la Mairie vont avoir lieu cette année. La place devant le château va être modifiée par la matérialisation de places de parking, le changement de revêtement. Près de l'église,de nouvelles places de parking seront créées, face au parking actuel et des places pour les handicapés seront signalées. Des bancs et des poubelles seront installés. (Coût : 76.174 € dont 28.450 € de subventions prévues). Nous sommes dans l'attente de l'attribution des subventions afin de réaliser ces travaux.
- En 2014, ce seront en principe, la sécurisation de la RD 640 et la création d'un cheminement piétonnier du carrefour Bouly au carrefour Marracq qui seront étudiées.

c) Autres travaux

- **Travaux Salle des Sports** : L'installation du WC handicapés a été réalisée ainsi que les travaux de la petite salle repeinte par les bénévoles du hand.
  Les murs intérieurs de la salle vont être rénovés et recouverts d'une toile de verre, puis peints et un soubassement-boiserie sera installé. Montant des travaux : 11 859 € TTC.
  Travaux à l'école Des volets seront remplacés pour les fenêtres de l'école. (coût:1 671 €) Durant l'été, le plafond de la classe des grands sera changé ainsi que les pavés d'éclairage. (coût : 4 756 €)
- **Travaux de la Bibliothèque** presque terminés. Le mobilier sera livré début juillet. Le transfert des livres sera fait en août. Ouverture prévue début septembre.
- **Travaux éclairage public** suite au diagnostic sur l'éclairage public réalisé par le SDEPA dans tout le village, des travaux de rénovation et de mise aux normes sont à prévoir sur tout le réseau du village. Le coût total est de 64.971 € HT. Des subventions sont prévues et une demande est faite pour prendre rang afin de réaliser ces travaux en plusieurs programmes.
- **Mobilier urbain** : Des abris vélos vont être installés près de la salle des sports pour abriter les nombreux vélos des scolaires et autres. (coût 4 205 €). Un autre abri vélo a été mis à l'église.
- **Signalétique** : Il sera étudié l'installation de panneaux signalétiques sur la commune pour informer les visiteurs qui cherchent des lieux.
- **Eglise** : Une antenne a été installée afin de permettre à l'horloge de se connecter au satellite pour la mise à l'heure automatique Le marteau tinteur de la cloche de l'église a été remplacé.

DIVERS:

- **Nouveaux arrivants à Barzun :** Vous venez d'arriver à Barzun suite à un achat immobilier, une construction, une location, etc, veuillez vous faire connaître sans tarder à la mairie (secrétariat) où le meilleur accueil vous sera réservé.
- **Épicerie mobile**: Depuis le 3 juin 2013 « le panier de Magalie » passe dans les villages avec son camion (Alimentation générale, produits frais…). Les jours restent à fixer. Pour info, contacter Magalie CABÉ au 05.59.04.65.73 ou 06.79.88.01.87
- **Composteurs :** ils sont en vente à la Mairie au tarif de 15 € (par chèque à l'ordre du Trésor Public). Vous pourrez ainsi obtenir votre compost pour vos plantes ou jardin.
- **Livrets de randonnées :** ils sont en vente en Mairie au tarif de 5 € (par chèque à l'ordre du Trésor Public). Vous aurez ainsi la liste commentée des 18 sentiers de randonnée entre l'Ousse et le Gabas jusqu'au chemin Henri IV.
- **Dossiers Transport Scolaire** : Les dossiers de transport scolaire seront envoyés directement à domicile pour les renouvellements. Pour les nouvelles inscriptions, il convient de s'inscrire sur le site du Conseil Général : www.transports64.fr dans Missions, Transports Scolaires, Inscriptions Transports Scolaires ou se rendre dans une agence technique du Conseil Général
  Les dépôts et retraits de cartes de transports se feront aussi dans ces mêmes lieux.
- **Inscription Scolaire**: Toute personne désirant scolariser son enfant (ayant au minimum 3 ans avant le 31 décembre 2013) à l'école doit se présenter à la Mairie munie de son livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.
- **Inscription sur liste électorale**: Les personnes désirant s'inscrire sur la liste électorale de la commune pour **l'année 2014** doivent se présenter à la Mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile. Ceci avant le 31 décembre 2013.
- **Recensement Militaire**: Tout Français ayant atteint l'âge de 16 ans doit se faire recenser auprès de sa mairie. Cette formalité est obligatoire pour se présenter aux concours, examens publics, conduite accompagnée et permis de conduire (se munir de la carte d'identité et Livret de famille).

- CANICULE, quelques précautions en cas de fortes chaleurs :

- **Buvez** régulièrement et sans attendre d'avoir soif (eau, jus de fruits, et pas d'alcool)
- **Fermez** les volets et rideaux des fenêtres exposées au soleil
- **Evitez** de sortir à l'extérieur pendant les heures les plus chaudes (entre 11h et 17h)
- **Aérez** vos pièces tôt le matin et tard le soir

Ce message vous est transmis à la demande de la Préfecture même si le temps actuel n'est pas caniculaire.

- ADMR- (Aide Domicile Milieu Rural) : Mesdames Claverie Madeleine et Bouly Marylise sont désignées « référentes » pour la commune de Barzun auprès de cette association prestataire de services à domicile. Elle s'adresse aux familles, aux retraités, aux personnes handicapées rencontrant des difficultés ponctuelles ou durables dans la vie quotidienne y compris portage des repas à domicile.

- ADMR : 44rue de l'Ayguelongue Maison Coupau. SoumoulouTél : 0559046983

-Recherche d'emploi ou de logement avec l'I.E.B.A :Insertion Emploi Béarn Adour N'hésitez pas à les contacter au 0559336367. Ils assurent des Permanences à Pontacq et Soumoulou sur rendez-vous. Personnes à partir de 16 ans.

Dates à retenir

Dimanche 30 Juin 2013
Fête de l'Ecole
Organisé par l'Ecole et l'Association des Parents d'Elèves

Du 2 au 25 août 2013
Rénovation du lavoir communal
Accueil de bénévoles de tous pays qui viennent le restaurer

Mardi 3 Septembre 2013
Rentrée Scolaire à Barzun

Samedi 7 Septembre 2013
Tournoi de Hand Ball
Organisé par l'Entente Barzunaise

Dimanche 6 octobre 2013
Repas des Aînés (60 ans et +)
Organisé par la Mairie et CCAS sur invitation

Dimanche 13 Octobre 2013
Vide Grenier
Organisé par le C.C.A.S avec les associations barzunaises
Inscriptions à compter de début septembre

COMPTE ADMINISTRATIF 2012

a) Dépenses fonctionnement :
Budget prévisionnel : 428 319,00 €
Réalisé 249 712,09 €

b) Recettes fonctionnement:
Budget prévisionnel : 428 319,00 €
Réalisé 452 185,63 €

a) Dépenses investissement :
Budget prévisionnel : 479 497,00 €
Réalisé 143 534,14 €
Reste à réaliser 62 330.00 €

b) Recettes investissement:
Budget prévisionnel : 479 497.00 €
Réalisé 146 872,23 €
Reste à réaliser 28 906.00 €

En fin d'année
Excédent d'investissement : 3 338.09 €
Excédent de fonctionnement : 202 473.54 €

VOTE DES 4 TAXES

Le Conseil Municipal a décidé d'augmenter les taxes de 1% pour l'année 2013 afin de réaliser les projets nécessaires.

Taxes	Taux 2012	Taux votés 2013	Bases 2013	Produits 2013
T.H	14.03 %	14.17 %	755 700	107 082
F.B	6.71 %	6.78 %	435 400	29 520
F.N.B	30.45 %	30.75 %	29 200	8 979
CFE	22.66 %	22.89 %	23 700	5 424
				151 0005

Fiscalité 2013 des communes de la C.C.O.G

COMMUNES	TAXE HABITATION	FONCIER BATI	FONCIER NON BATI	C.F.E
AAST	16.85	6.71	40.65	20.92
BARZUN	**14.17**	**6.78**	**30.75**	**22.89**
ESPOEY	16.17	5.35	33.55	24.25
GER	16.20	8.29	58.88	26.90
GOMER	15.84	7.32	39.57	19.51
HOURS	15.63	6.53	34.48	27.82
LABATMALE	14.35	5.50	28.54	24.17
LIMENDOUS	13.84	5.75	35.60	21.31
LIVRON	16.27	8.28	32.95	26.30
LOURENTIES	13.78	5.02	33.35	19.62
LUCGARIER	13.05	4.75	25.97	21.53
NOUSTY	16.16	8.10	39.30	23.90
PONSON DESSUS	15.62	9.05	35.29	18.07
PONTACQ	14.10	11.18	36.48	21.67
SOUMOULOU	13.76	7.36	33.98	21.40

BUDGET 2013
Section de Fonctionnement

Recettes

A	Taxes Foncières, Habitation, Professionnelle, sur électricité	170 249
B	Dotations, subventions, participations	89 766
C	Autres produits gestion courante : Revenus des immeubles (loyers)	26 200
D	Remboursement Assurance, sur rémunérations	12 873
E	Autres produits, Cantine, bois	19 525
F	Recettes d'ordres – Travaux en Régie	5 000
G	Excédent 2012 reporté	172 387
	Total	**496 000**

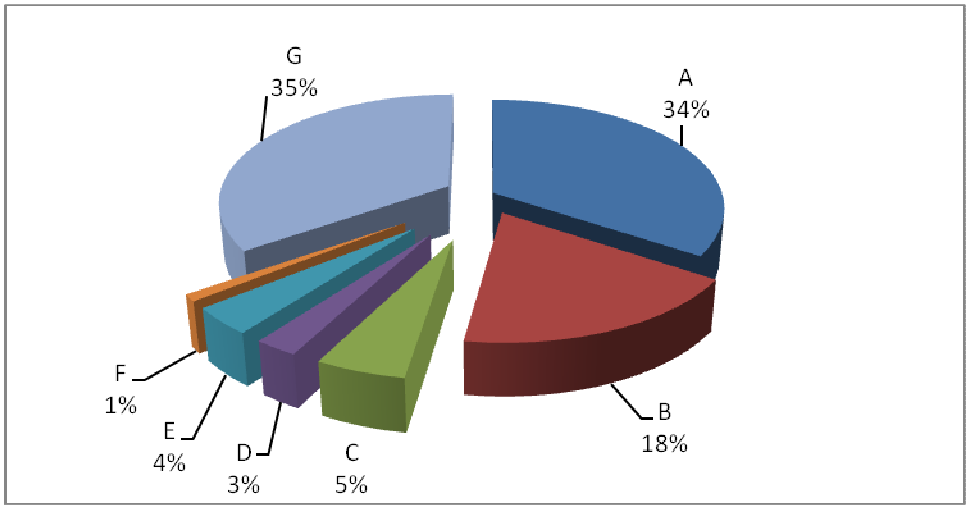

Dépenses

A	Eau, assainissement, électricité, combustible, carburants, entretien, petit équipement, fournitures administratives, cantine	37 900
B	Entretien : terrains, bâtiments, voirie et maintenances	24 350
C	Honoraires percepteur, prêtre, cérémonies, frais postaux et téléphone.	17 640
D	Impôts et Taxes	2 300
E	Charges de Personnel, Charges sociales,…	114 675
F	Reversement FNGIR	41 302
G	Charges de Gestion courantes : cotisations SIVOM, Assainissement, Aménagement Bassin de l'Ousse, Centre Secours, CCAS, Transport scolaire, A.P.G.L, Subventions	58 769
H	Charges financières	2 400
I	Dépenses imprévues	17 250
J	Virement à la section d'investissement	166 841
K	Dotations	12 573
	Total	**496 000**

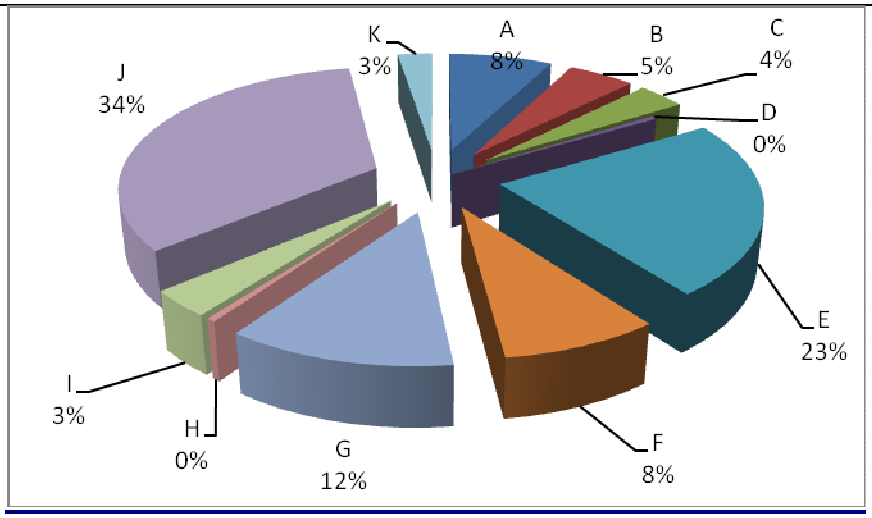

BUDGET 2013
Section d'investissement

Recettes

A	Subventions Investissements	76 046
C	Emprunt SDEPA	23 056
D	Remboursement Fonds TVA	12 700
E	Taxe Locale Equipement (T.L.E)	3 400
F	Amortissements	12 573
G	Virement du fonctionnement	166 841
H	Report de la section de fonctionnement+Excédent 2012	33 424
	Total	**328 040**

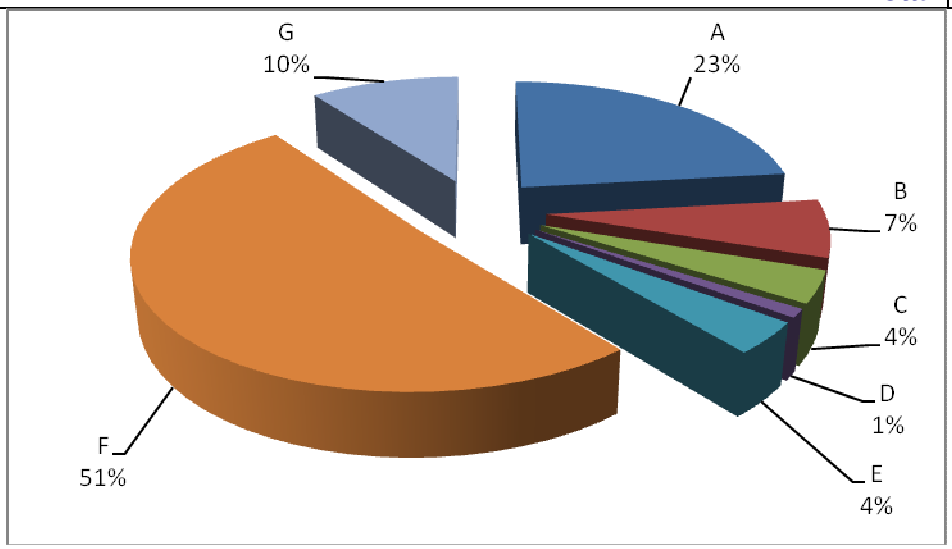

Dépenses

A	Travaux voirie	40 255
B	Matériel	6 400
C	Aménagement Terrains	11 050
D	Travaux Ecole	6 500
E	Travaux Salle des Fêtes	12 000
G	Electrification – Eclairage Public – Enfouissements lignes	46 320
H	Travaux Lavoir	10 000
I	Aménagement Place de la Mairie	105 500
J	Travaux Eglise	950
K	Travaux Bibliothèque	68 875
L	Travaux en Régie	5 000
N	Dépenses imprévues	4 630
O	Remboursements d'emprunts	9 560
P	Remboursement emprunts Groupements	1 000
	Total	**328 040**

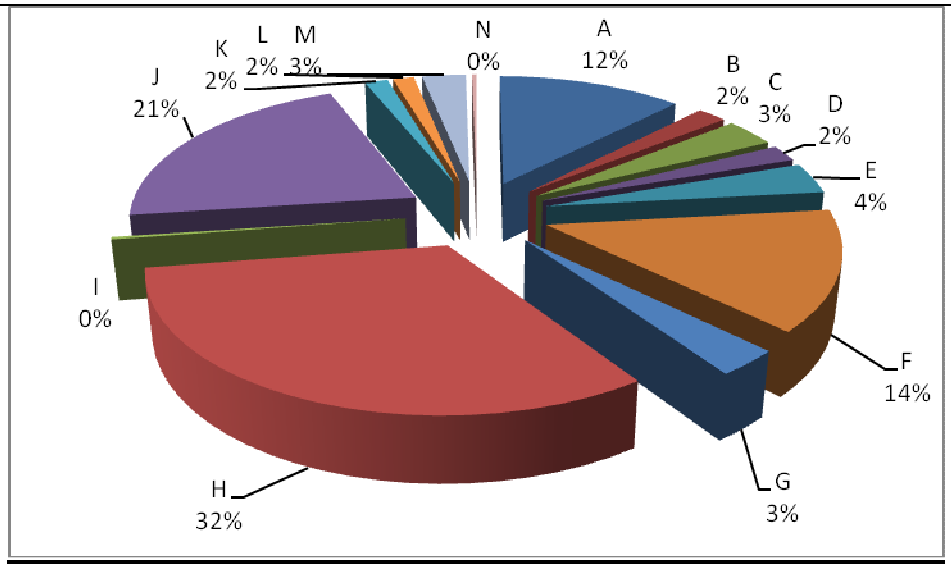

Discours du Maire prononcé lors de l'inauguration de la rue « Impasse Gaston HÊCHES » le 8 mai 2013.

Gaston Hêches est né le 14 novembre 1900 dans cette maison de famille que l'on aperçoit au bout de cette « Impasse de la mairie », au N°1.

Ce Béarnais, fils de Pierre HECHES de Barzun (cordonnier) et de Marilie CAZALA, elle aussi de Barzun (ménagère), sera le quatrième d'une fratrie de 7 enfants.

La famille HECHES est installée à Barzun depuis la moitié du 19ème siècle. Le grand-père Dominique de Viscos (Hautes-Pyrénées) avait épousé une béarnaise Marie Lassus, et avait même été le cantonnier du village de Barzun.

Gaston HECHES, tout jeune, apprend le métier de pâtissier et de cuisinier, métier qu'il exercera toute sa vie professionnelle et deviendra même Professeur de pâtisserie. Le 15 novembre 1924, il épouse une lourdaise Marguerite, Marie, Louise MOLE avec laquelle ils s'installeront à Tarbes comme restaurateurs, dans un café-restaurant qui deviendra le centre de leur activité de résistants actifs.

Au mois de mai 1940 la France est envahie par les allemands. La vie de Gaston HECHES va alors prendre un autre sens. Il entrera en résistance sous les noms de « Gastounet », puis « Tristan », puis « Thomas » !

Doté d'une grande fibre patriotique et d'une exceptionnelle bravoure, il répond à l'appel du général de Gaulle en intégrant les forces françaises combattantes.

En juillet 1940 il est contacté par des agents britanniques qui lui proposent d'organiser une filière d'évasion pour les militaires anglais cherchant à reprendre le combat. Il crée un réseau franco-britannique de renseignement et d'évasion !

Après avoir prêté serment, il se lance dans l'aventure avec le soutien précieux de son épouse qui jouera un rôle important à ses côtés.

Le réseau Alexandre-Edouard du nom d'un officier anglais est né !
C'est ainsi qu'il participera à l'identification d'abris temporaires pour agents secrets, résistants et juifs persécutés, et assurera la mise en place d'une organisation clandestine opérationnelle de 1940 à 1944. Il dirigera aussi des opérations de sabotage et créera une filière pour le franchissement des Pyrénées vers l'Espagne.

Cet homme doté d'un sang-froid exceptionnel, cet homme de l'ombre, déjouera tous les pièges résultant des suspicions, des dénonciations et autres perquisitions dont il sera l'objet régulièrement.

Il faut souligner que le café-restaurant deviendra à l'époque un gîte d'étape ouvert aux aviateurs abattus en Europe et avec son épouse Mimi (Marie-Louise) ils ont accueilli et nourri bon nombre d'hommes en danger.

Dès la Libération, les Alliés décernent à notre compatriote Gaston HÊCHES les plus hautes distinctions pour son engagement précoce et actif dans la Résistance à l'occupation nazie :
- Médaille de la République Française
- Kings médal for courage (GB)
- Medal for freedom (EU)

La guerre terminée, il devient Professeur de Pâtisserie à Tarbes, il obtiendra les Palmes Académiques, mais il refusera par deux fois la Légion d'Honneur ! Encore un signe de son engagement sincère et puissant.

Gaston HECHES s'éteint le 4 novembre 1976.

En ce 8 mai 2013, c'est donc une juste célébration, un juste remerciement que le Conseil Municipal de Barzun a souhaité en honorant Gaston HÊCHES dans ce village béarnais où il

naquit et où il a vécu. A travers nous, et après la ville de Tarbes, c'est toute une population qui honore Gaston Hêches.

Voilà plusieurs mois, même plusieurs années que l'idée d'honorer M. Hêches me trottait dans la tête.

Avec le Conseil Municipal nous avons choisi ce jour du 8 mai pour rendre hommage à cet enfant de Barzun, comme nos prédécesseurs l'ont déjà fait pour deux autres barzunais Monseigneur THEAS et le Général BIDOT.

Avec l'accord de sa famille ici présente, de sa fille Denise, Gaston Hêches aura son nom inscrit dans cette rue, la rue où il a vécu et dont il a foulé maintes fois le sol, ce qui nous permet de lui rendre un hommage éternel.

Je ne peux passer sous silence la fierté que j'éprouve aujourd'hui devant l'œuvre de « Résistant » de Gaston et de notre concitoyen barzunais, œuvre qu'il a toujours gardée dans un coin de sa mémoire, allant jusqu'à refuser par deux fois la Légion d'Honneur et qui lui valut le titre de « Résistant de l'ombre ».
Ce parcours est méritoire en ce temps où tout le monde cherche à tout prix la notoriété et je souhaite, qu'avec ces quelques grandes lignes qui retracent sa vie, l'on puisse reconnaître le respect, la reconnaissance et l'admiration pour cet homme.

Je n'oublierai pas de citer les textes que nous laisse Gaston Hêches à travers ce livre « Les Compagnons de Gastounet » où il relate des histoires vécues de Résistants comme diverses poésies.

Au nom des barzunais, et des Anciens Combattants, en l'honneur de cet homme remarquable et en ce jour de commémoration du 8 mai, en présence de sa famille, je suis fier de baptiser cette rue du nom de Gaston HECHES.

Le Maire

Madame Denise HÊCHES (au centre de la photo) entourée de membres de sa famille et d'élus dont le Président du Conseil Général Georges Labazée qui nous a fait l'honneur d'assister à cette cérémonie avec le suppléant de la Députée Nathalie Chabanne.

Champions Départementaux de Hand-Ball (moins de 15 ans Promotion)

Trinquet : La Pala avec le Carambo

Un tournoi de Pala a eu lieu à Barzun en mai et juin. La finale a permis de récompenser les gagnants comme le montre cette photo du Président Gilles Barrère et du Bureau du Carambo aux côtés des élus et des vainqueurs, coupe en main.

Le lavoir

Les élus et des bénévoles avec l'équipe de « Concordia » devant le lavoir à rénover

Changement de Direction à l'Ecole de Barzun

Mme Magali Zuccarello à Barzun depuis 2004, devient Professeur « Brigade » et effectuera des remplacements de Professeur des Ecoles dans le département. Elle passe la main de Directrice de l'école de Barzun à Mme Clarisse Darribère

Mme Emilie Carré continue de s'occuper des plus grands.

(de gauche à droite : Emilie Carré, Clarisse Darribère, Magali Zuccarello)

Un jeune renforce l'équipe technique

Le jeune Jérémy Bengué de Pontacq, 25 ans, sans emploi, pompier bénévole vient de signer le Contrat d'Avenir avec le Maire de Barzun, Mme Pellet (à droite sur la photo) conseillère municipale de Livron représentant le Maire de Livron et la représentante de la Mission Locale qui gère ce dossier.

Jérémy sera employé à semaine passée à Barzun ou à Livron. Il est appellé à suivre des formations qualifiantes. Son contrat est de 36 mois. Coût pour chaque commune 225€/mois, son salaire étant pris en charge à 75% par l'Etat.

Un nouveau garage à-vélos

Voici en photo le nouveau range-vélos mis en place devant la salle des sports (18 places). Il est couvert. Un autre a été installé à l'entrée de l'église.

Le 8 mai dernier, le porte-drapeau Roger Cazaban s'est vu remettre le « Diplôme d'Honneur aux combattants de l'armée française 1939/1945 », décerné par le Ministère des Anciens Combattants.

Le « chemin des écoles » interdit suite aux inondations du 31 mai dernier lorsque l'ousse a débordé rue du Bois. Rue de l'Aussère c'est le fonctionnement de l'assainissement qui a été perturbé.

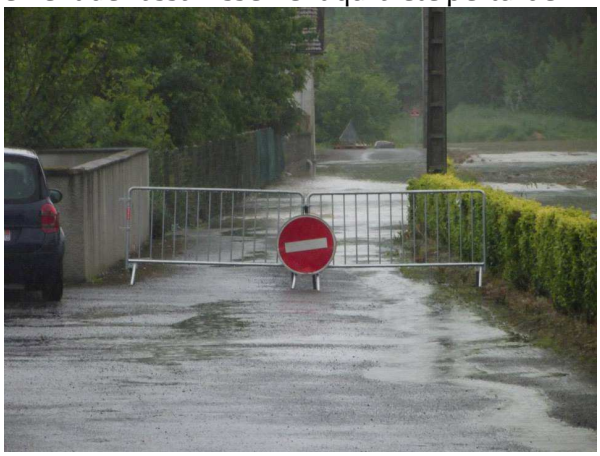

Edité par nos soins (le Maire, Régine Laborde-Gréché, Véronique Goua de Baix). Responsable publication : Maurice MINVIELLE.